

Développement social

LA MRC DE ROUSSILLON SE DOTE D'UNE BOUSSOLE COMMUNE

Saint-Constant, le 30 avril 2026 — Lors de la séance publique du conseil du 29 avril, la MRC de Roussillon a adopté son premier cadre de référence en développement social, marquant une étape structurante pour le développement durable de ses communautés. En se dotant de repères clairs, elle se donne les moyens d'orienter ses interventions et de renforcer leur impact sur la qualité de vie de la population.

Ce cadre établit le fondement de l'action de la MRC en développement social, dans le respect de ses compétences régionales. Il définit ce que recouvre le développement social à l'échelle de Roussillon et propose des repères communs pour orienter les décisions, les projets et les collaborations avec les municipalités et les partenaires du territoire.

« Ce cadre nous permet de passer d'actions ponctuelles à une approche plus structurée et assumée du développement social. Il offre un point d'ancrage commun pour mieux arrimer nos projets, soutenir la collaboration territoriale et maximiser les retombées sociales de nos interventions », souligne la préfète de la MRC et mairesse de Mercier, Lise Michaud.

En cohérence avec sa vision de développement durable, la MRC reconnaît l'interdépendance des dimensions environnementale, sociale et économique du territoire. Le développement social vise l'amélioration des conditions de vie, la réduction des inégalités, l'inclusion sociale et le renforcement du pouvoir d'agir individuel et collectif de l'ensemble de la population. Il repose sur la participation active et intersectorielle d'acteurs issus des milieux municipaux, communautaires, institutionnels et gouvernementaux, ainsi que sur l'engagement citoyen.

Amorcée en 2024, la démarche ayant mené à l'adoption du cadre s'est appuyée sur une approche collaborative et transversale. Elle a mobilisé les services de la MRC, les municipalités et les partenaires du milieu afin de partager une vision commune du développement social, soutenir l'action régionale et contribuer à l'élaboration d'outils de prise de décision.

Le cadre de référence en développement social peut être consulté sur roussillon.ca.

– 30 –

Source et renseignements

Service des communications
communications@roussillon.ca | 450 638-1221

